

**CONSEIL MUNICIPAL DE VAULX
SEANCE DU 29 MAI 2009**

Le **29 mai 2009**, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Vaulx, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier MARMOUX, Maire.

Date de convocation : 22/5/2009

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Présents : 9 Votants : 9

Présents : Olivier MARMOUX, Laurent BOUVIER, Pascal CONTAT, Yves LAMAISON, Axel MINEUR, René DUCORPS, Philippe HELF, Nathalie DEMETZ, Marc RAVOIRE (à partir de 21 h 30).

Absents excusés : Chantal CURTY-MARCHAND, Evelyne DEPLANTE, Emmanuelle JANSSEN-ROUGERIE, Fabrice PERRISSOUD, Patrick CHALOT, Betty POUJOL.

A été désigné secrétaire : Yves LAMAISON

En préalable à la réunion, concernant l'attribution de la parcelle communale cadastrée section A n°71 4 pour l'année 2009, il est procédé au tirage au sort par un membre présent dans le public. Attribution à Mme Annabelle Laplace. Obligations : exploitation en nom propre ; une seule attribution pour les trois années à venir; coupes avant toute manifestation et selon la demande de la mairie.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 30 avril 2009

URBANISME (information sur les dossiers en cours)

Rapporteur : Philippe Helf

- DP Joseph Girardy – Vieux Village : panneaux photovoltaïques
- DP Victor Dos Santos - Beula : abri à bois
- DP Jean Marc Prodhomme – Chef Lieu : abri de jardin
- DP Pascal Brunet – Mornaz : capteurs solaires
- CU Frédéric Cadoux – Mornaz : habitation

ECOLE : Rapporteur Olivier Marmoux

. Ecole numérique rurale : un nouveau dispositif a été instauré par l'Etat pour favoriser l'équipement numérique des écoles rurales. Il est décidé à l'unanimité de poser acte de candidature à ce dispositif, étant précisé que l'équipement envisagé doit répondre à un cahier des charges précis pour un minimum d'investissement de 13 500 € environ ; en contrepartie l'Inspection Académique allouera une subvention de 80 % du montant total HT du projet, plafonnée à 9 000 € ; une convention définissant toutes les modalités de mise en place de ce dispositif sera signée avec l'Inspection Académique.

. ATSEM : Compte tenu du nombre d'enfants inscrits en maternelle pour la rentrée 2009 (38 élèves prévus), il est décidé à l'unanimité de reconduire l'emploi supplémentaire à raison de 8 heures par semaine.

FINANCES : - Rapporteur Laurent Bouvier ; il y a lieu de prévoir quelques réajustements budgétaires notamment suite au projet d'équipement numérique de l'école. Il est décidé à l'unanimité les modifications suivantes :

. **Décision modificative n°1 – Budget Général**

Dépenses d'investissement	:	compte 2183	:	+ 14 000 €
		compte 020	:	- 5 000 €
Recettes d'investissement	:	compte 1321	:	+ 9 000 €

. **Décision modificative n°1 – Budget Eau&Assainissement**

Dépenses d'investissement	:	compte 211	:	+ 3 000 €
		compte 2315	:	- 3 000 €

ACHAT TERRAIN EMPRISE POSTE DE REFOULEMENT – Rapporteur : Olivier Marmoux

L'emprise du poste de refoulement ayant été délimitée, à savoir 28 m2, il est décidé à l'unanimité l'acquisition de ce terrain au prix de 0.80 € le m2.

CAUE :

Monsieur le Maire fait part de la proposition d'accompagnement pour le projet d'aménagement du centre du village par le CAUE. A l'unanimité, il est décidé d'accepter la convention avec le CAUE pour le montage de ce dossier.

INDEMNITE REPRESENTATIVE DE LOGEMENT DES INSTITUTEURS – Rapporteur : Olivier Marmoux

A l'unanimité, un avis favorable est émis aux proposition des montants fixés pour 2008.

QUESTIONS DIVERSES :

- Intercommunalité – Rapporteur : Olivier Marmoux : présentation du rapport 2008 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif
- Service administratif : un point sur les candidatures au poste de secrétaire de mairie est fait
- Voirie : modification tracé d'un chemin rural aux Bettés traversant la parcelle A 306 ; les frais engendrés seront pris en charge à 50 % par les deux parties.
- Point général sur les travaux en cours et à venir :
 - o Assainissement : point sur les travaux tranche 2B Chef Lieu Sud ;
 - o Fauchage : réalisation de deux passes sur l'ensemble de la commune
 - o Barrières église et école : visite de différents artisans
 - o Bâtiments : salle communale – chauffage par panneaux radiants ; en attente de propositions ; travaux prévus dans l'été, de ce fait la salle sera inutilisable juillet-août.
 - o Ecole : une remise aux normes électriques a été effectuée ; un nouveau four a été installé à la cantine
 - o Salle communale : en cas d'absence de Mme Janssen Rougerie, chargée de l'utilisation de la salle, M. Philippe Helf se propose suppléant
- Mise à disposition de matériels (vidéo projecteur, sono) aux associations : réflexion sur les modalités de prêt avec notamment la mise en place d'un registre d'utilisation
- CLSH : regroupement des communes de Thusy, St Eusèbe et Vaulx pour organiser un centre de loisirs trois semaines cet été ;
- Commission Communication : prochaine réunion 11/6 pour prochain flash infos prévu vers le 20/6

- Date prochaine réunion du conseil : vendredi 26/06

L'ordre du jour étant épuisé, le chapitre des questions diverses étant clos, le Maire remercie l'assemblée et lève la séance à 23 H 45.

Le Maire
Olivier MARMOUX

Période d'affichage du 12/6/2009 au 13/7/2009

Le Maire